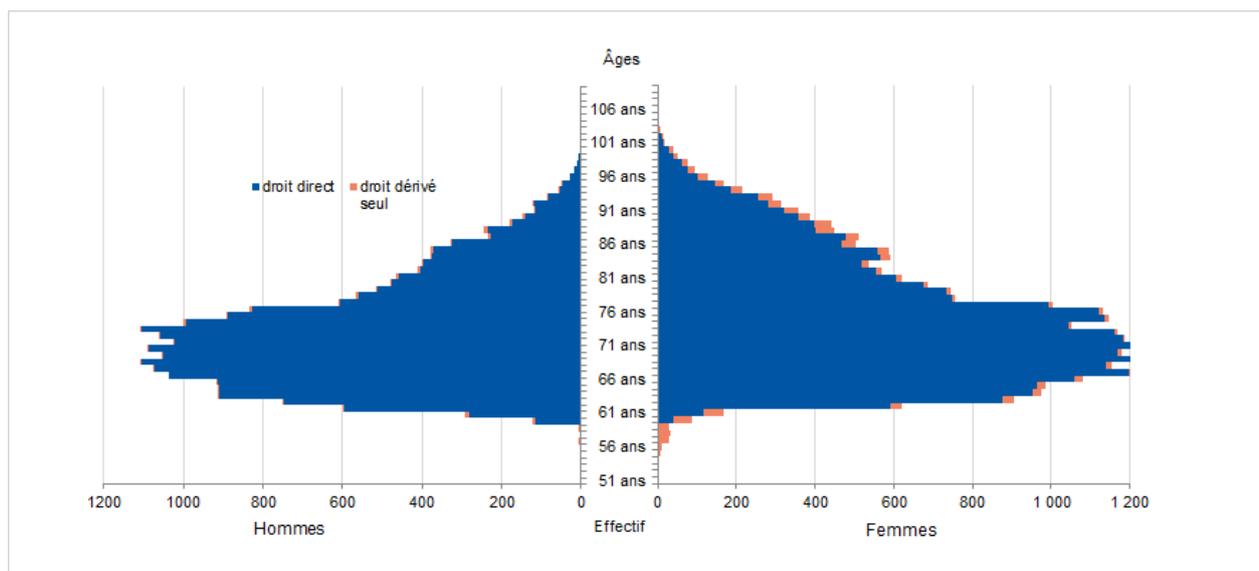
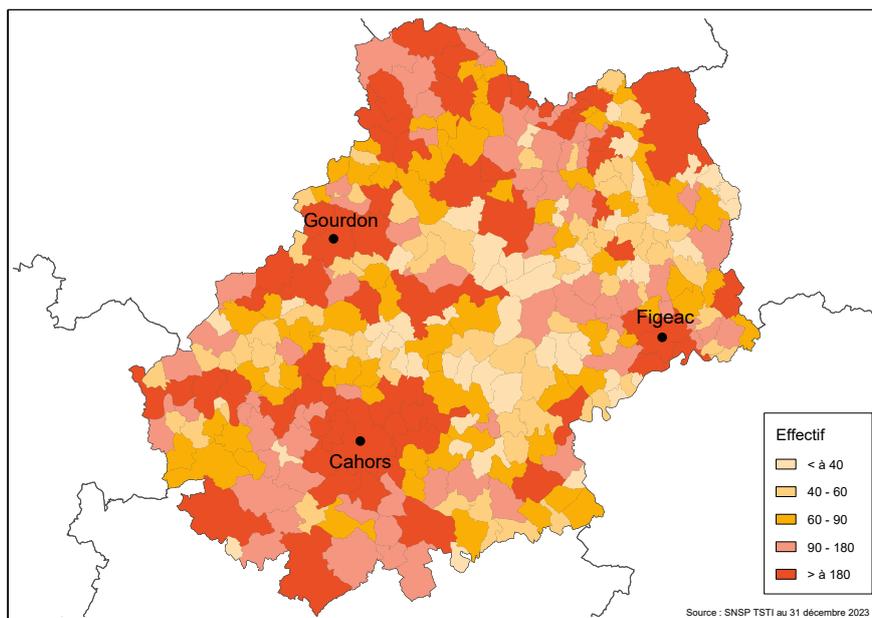


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 188	1 665	2 853
Droits directs (retraites personnelles)	1 066	1 068	2 134
Droits dérivés (retraites de réversion)	122	597	719
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	110	109	219
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	247	87	334
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,6 ans	63,7 ans	63,6 ans
Droits dérivés	79,1 ans	75,8 ans	76,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	21 648	26 748	48 396
Retraités percevant un droit direct seul	20 639	19 991	40 630
Retraités percevant un droit dérivé seul	164	999	1 163
Retraités percevant les deux à la fois	845	5 758	6 603
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,9%	3,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 007	2 038	7 045
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,5 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	859 €	704 €	773 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,0%	46,1%	36,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Cahors			
Nombre total de retraités	2 125	3 083	5 208
Retraités percevant un droit direct seul	2 037	2 238	4 275
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	114	120
Retraités percevant les deux à la fois	82	731	813
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	7,7%	7,6%
Figeac			
Nombre total de retraités	1 070	1 547	2 617
Retraités percevant un droit direct seul	1 019	1 088	2 107
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	54	58
Retraités percevant les deux à la fois	47	405	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	4,3%	4,1%
Gourdon			
Nombre total de retraités	632	798	1 430
Retraités percevant un droit direct seul	603	590	1 193
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	30	31
Retraités percevant les deux à la fois	28	178	206
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,4%	4,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".